

**norme européenne****NF EN 1601**

Novembre 1997

norme française

Indice de classement : M 07-088

ICS : 75.160.20

Produits pétroliers liquides

**Essence sans plomb****Détermination des composés oxygénés organiques  
et de la teneur totale en oxygène organiquement lié  
par chromatographie en phase gazeuse (O-FID)**

E : Liquid petroleum products — Unleaded petrol — Determination of organic oxygenate compounds and total organically bound oxygen content by gas chromatography (O-FID)

D : Flüssige Mineralölerzeugnisse — Unverbleite Ottokraftstoffe — Bestimmung sauerstoffhaltiger organischer Verbindungen und des Gesamtgehalts an organisch gebundenem Sauerstoff mittels Gaschromatographie (O-FID)

**Norme française homologuée**

par décision du Directeur Général de l'AFNOR le 5 octobre 1997 pour prendre effet le 5 novembre 1997.

**Correspondance**

La norme européenne EN 1601:1997 a le statut d'une norme française.

**Analyse**

Le présent document décrit une méthode basée sur la chromatographie en phase gazeuse avec détecteur spécifique pour la détermination quantitative des composés oxygénés organiques ou de l'oxygène total.

La méthode est applicable dans le premier cas à des teneurs comprises entre 0,17 % (m/m) et 15 % (m/m) et dans le deuxième cas à des teneurs maximales de 3,7 % (m/m).

**Descripteurs****Thésaurus International Technique** : produit pétrolier, combustible liquide, essence moteur, essence sans plomb, analyse chimique, dosage, composé organique, oxygène, chromatographie en phase gazeuse.**Modifications****Corrections**Éditée et diffusée par l'Association Française de Normalisation (AFNOR), Tour Europe 92049 Paris La Défense Cedex  
Tél. : 01 42 91 55 55 — Tél. international : + 33 1 42 91 55 55

**Membres de la commission de normalisation**

Président : M BOTTE

Secrétariat : M THIAULT — BNPé

M	AUDISIO	LSEA
M	BEHAGHEL	CCFA
MLLE	BENASSY	ELF ANTAR FRANCE
MME	BONHOMME	INC
M	BONY	AGIP
M	BOTTE	TOTAL RD
M	BOUDEWEEL	ESSO SAF
M	BOUMEZIREN	SOCIETE DES PETROLES SHELL
M	CAHILL	PSA — PEUGEOT CITROEN
M	CHARLEUX	ELF ANTAR FRANCE
M	COSSONET	EDF — SERVICE DES COMBUSTIBLES
M	GERMAN	MOBIL OIL FRANCAISE
M	LE STRAT	
MME	LOCRET	FINA FRANCE
M	MONTAGNE	IFP
M	MONTEIRO	RENAULT
M	NOISEL	DHYCA
M	ORIVEL	BP FRANCE
M	RENAUDIN	RENAULT V I
M	RENAULT	TOTAL
M	RIVERON	EDF PRODUCTION TRANSPORT
M	ROBERT	MARINE NATIONALE
M	SABORET	MARINE NATIONALE
M	SALOMON	UFIP
M	SERENNES	LABORATOIRE DES DOUANES

**Avant-propos national****Références aux normes françaises**

*La correspondance entre les normes mentionnées à l'article «Références normatives» et les normes françaises identiques est la suivante :*

*EN ISO 3675 : NF EN ISO 3675 (indice de classement : T 60-101) <sup>1)</sup>*

*EN ISO 3838 : NF EN ISO 3838 (indice de classement : T 60-180)*

*EN ISO 12185 : NF EN ISO 12185 (indice de classement : T 60-172)*

*ISO 3171 : NF ISO 3171 (indice de classement : M 07-057)*

*La correspondance entre les normes mentionnées à l'article «Références normatives» et les normes françaises de même domaine d'application mais non identiques est la suivante :*

*ISO 3170 : NF M 07-001*

---

1) *En révision.*

ICS 75.160.20

Descripteurs : produit pétrolier, combustible liquide, essence moteur, analyse chimique, dosage, composé organique, oxygène, chromatographie en phase gazeuse.

**Version française**

**Produits pétroliers liquides — Essence sans plomb —  
Détermination des composés oxygénés organiques et de la teneur totale  
en oxygène organiquement lié par chromatographie en phase gazeuse (O-FID)**

Flüssige Mineralölerzeugnisse — Unverbleite  
Ottokraftstoffe — Bestimmung sauerstoffhaltiger  
organischer Verbindungen und des Gesamtgehalts  
an organisch gebundenem Sauerstoff mittels  
Gaschromatographie (O-FID)

Liquid petroleum products — Unleaded petrol —  
Determination of organic oxygenate compounds  
and total organically bound oxygen content  
by gas chromatography (O-FID)

La présente norme européenne a été adoptée par le CEN le 1997-02-28.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la norme européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CEN.

La présente norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version faite dans une autre langue par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale, et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

**CEN**

COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION

Europäisches Komitee für Normung  
European Committee for Standardization

**Secrétariat Central : rue de Stassart 36, B-1050 Bruxelles**